

Allocution du président

Conférence de presse de la Ville d'Asbestos Lundi, le 13 juillet 2009 – 10 h 30

Bonjour,

Le Mouvement ProChrysotile Québécois félicite la municipalité d'Asbestos qui a voté une politique le 15 avril 2001, afin de toujours utiliser l'asphalte amiante lorsqu'elle construit ou refait complètement ses rues.

Cette politique, axée sur le développement durable, est d'autant plus d'actualité aujourd'hui.

Pour vous donner quelques exemples de la durabilité du produit, je vous citerai l'historique de quelques unes de nos rues.

Le boulevard Industriel a été construit et asphalté en 1977. Trente-deux ans plus tard, ce boulevard est toujours en bonne condition.

La route 255 entre Asbestos et Danville a été construite en 1968. Depuis elle n'a été resurfacée que deux fois, en 1989 puis dernièrement, en 2006.

Toutes les autres rues surfacées avec de l'amiante chrysotile EGA-10, bien qu'elles soient plus récentes, sont toutes dans un excellent état. On parle ici de rue de l'Amiante dans le secteur industriel ainsi que des 3^e et 5^e Avenues et la rue Demers, qui ceignent le Centre de Santé de la MRC des Sources.

Ici au Canada et au Québec particulièrement, on utilise trop peu cet enrobé bitumineux. Pourtant, il s'agit là d'un bel exemple d'utilisation sécuritaire du chrysotile.

Tout comme dans les cas de produits de fibro ciment, il n'y a aucun risque mesurable, ni pour la santé, ni pour l'environnement.

Au contraire, l'utilisation d'enrobés bitumineux additionnés d'amiante (1.3%) rendent les routes plus sécuritaires en résistant à l'orniérage, donc en évitant que les autos fassent de l'aquaplanage, en cas de pluie soudaine et abondante.

Malheureusement, au Québec, malgré les investissements records dans l'entretien de nos infrastructures, l'utilisation de l'enrobé bitumineux EGA-10 stagne depuis quelques années à moins de 100,000 tonnes d'asphalte amiante annuellement.

Alors, nous demandons au ministère des Transports de ne pas seulement parler de développement durable, mais de faire comme la Ville d'Asbestos, et d'agir en employant de plus en plus cet enrobé qui a fait ses preuves.

D'autre part, le Mouvement ProChrysotile félicite aussi le ministre délégué aux mines, monsieur Serge Simard, qui a eu le courage d'inclure le soutien au chrysotile dans sa politique minérale du Québec qui a été déposée il y a une dizaine de jours.

N'en déplaise au groupe « Ban Asbestos », l'humanité utilise de plus en plus de chrysotile pour ses besoins essentiels, spécialement pour apporter cette eau potable qui fait si cruellement défaut dans certaines parties du monde.

Que le Canada cesse un jour de produire et d'exporter du chrysotile, ne changera rien à la situation. D'autres pays producteurs prendront tout simplement la place laissée libre et les connaissances canadiennes en matière de sécurité au travail risquent de se perdre dans le temps.

Serge Boislard, président
Mouvement ProChrysotile